

Paris, le 15 septembre 2014

Les leviers d'une stratégie européenne d'investissement

France Stratégie clarifie quels seraient les objectifs et les modalités d'une mobilisation de 300 milliards d'euros d'investissement en Europe comme annoncée en juillet dernier par Jean-Claude Juncker, président élu de la Commission européenne.

Une augmentation de l'investissement en Europe, telle qu'envisagée par le « paquet Juncker » soutiendrait la croissance, à la fois par le biais d'un effet de moyen terme sur l'offre et d'un effet de court terme sur la demande.

Favoriser les investissements ayant à la fois un effet sur la croissance de moyen terme et sur la demande à court terme est un objectif réaliste : la régénération et le renouvellement des infrastructures existantes peuvent être lancés rapidement, un petit nombre de secteurs clés (production et efficacité énergétiques, transports, numérique, R & D) peuvent être ciblés en priorité, le cadre réglementaire peut être modifié pour accélérer le renouvellement des équipements des entreprises.

Cependant, les auteurs soulignent qu'il faut particulièrement éviter deux écueils :

- financer des « éléphants blancs » ou des projets reposant sur des technologies mal stabilisées risquant d'être obsolètes sous peu,
- soutenir avec de l'argent public des projets qui l'auraient été par le secteur privé.

De leur côté, les pouvoirs publics nationaux et européens ont plusieurs rôles à jouer. Ils doivent :

- assurer une certaine stabilité du cadre fiscal et réglementaire : cela donnera davantage de visibilité aux investisseurs et permettra également, à travers la réglementation, de mieux programmer la dévalorisation du stock de capital et donc de faciliter son renouvellement ;
- mobiliser des fonds publics en dette, participation en capital ou garanties, afin d'« activer » les ressources privées qu'effraient des niveaux de risque trop élevés ;
- mettre en place une gouvernance européenne adaptée pour la sélection de projets d'avenir.

Ces conditions ouvriront la possibilité de passer de la situation où le désendettement des États est synonyme d'investissement faible et d'une croissance faible, à celle où une croissance forte, catalysée par un stock de capital élevé et de qualité, permet le désendettement.

Le secteur financier européen, en cours de mutation et soumis à de nouvelles contraintes prudentielles n'est plus en capacité d'assumer la prise de risques liée à l'investissement, souvent de long terme, dans les secteurs porteurs de croissance et d'emploi. Aussi, pour soutenir l'investissement au niveau européen il faut :

- s'appuyer sur le Fonds européen d'investissement qui constitue l'outil le plus abouti de financement et de participation pour les PME et les projets risqués ;
- proposer la création d'un Fonds européen pour les investissements d'avenir qui aurait une ambition plus large que le FEI ;
- faire émerger un écosystème constitué par les banques nationales d'investissement (KfW, CDC/bPI, CDP) et la bEI, avant de poser la question de l'accroissement du bilan de ces institutions.

Téléchargez la note d'analyse « Les leviers d'une stratégie européenne d'investissement » [sur notre site internet.](#)



@Strategie_Gouv

Jean-Michel Roullé
Responsable du service Édition-Communication
+33 (1) 42 75 61 37
+33 (6) 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Joris Aubrespin
Chargé des relations presse
+33 (1) 42 75 60 27
+33 (6) 14 42 84 34
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr



France Stratégie est une institution rattachée au Premier ministre. Organisme de concertation et de réflexion, son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; évaluer les politiques publiques ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.

www.strategie.gouv.fr